

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

83964

## Déclaration de Maladie : N° P19-0003299

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5131 Société : R.A.M.

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : LAROUFI - Nafissa Date de naissance :

Adresse : IADM

Tél. : 0661219473 Total des frais engagés : 300 + 190 = 490 Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Driss LAHLOU  
Gynécologue - Accoucheur  
14, Rue Taha Houcine  
15-05-22 48 36 58 05 22 48 36 56  
CASABLANCA

Date de consultation : 08 SEP. 2021

Nom et prénom du malade : Laroui Nafissa Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 08 / 09 / 2021

Signature de l'adhérent(e) :

#### **RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/05/2021		h	300.-	Driss LAHOUANE Psychologue - 111 couché Rue Tahar Zebbouche 483808052-4836924BLANCA

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE My YOUSSEF Salma CHERIF D'OUAZZANE Docteur en Pharmacie 139, Boulevard My Youssef Casablanca - Tél: 05 22 22 22 22	08/09/2021	190,00

#### **ANALYSES - RADIOPHARMACIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

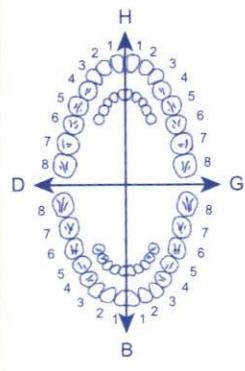
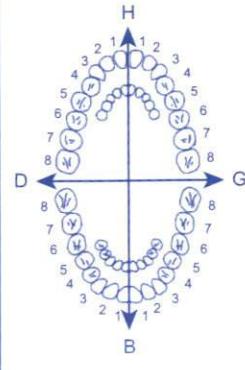
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# *Docteur Driss LAHLOU*

GYNECOLOGUE - ACCOUCHEUR  
CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE  
CHIRURGIE CÉLIOSCOPIQUE

Spécialiste Diplômé de la Faculté  
de Médecine de Bordeaux

Ancien Maître-Assistant à la Faculté  
de Médecine de Casablanca

14, Rue TAHA HOUCINE (Ex. GALILEE)  
Quartier GAUTHIER - 20060 Casablanca  
Tél. : 05 22 48 36 58 / 59 - Fax : 05 22 48 36 59

Sur Rendez-vous

Casablanca, le ..... 08 SEP. 2021 الدار البيضاء في

# الدكتور إدريس حلو

اختصاصي في أمراض النساء والتوليد  
الجراحة النسوية  
الجراحة بالمنظير الباطني

خريج كلية الطب ببوردو

استاذ مساعد سابق بكلية الطب  
بالدار البيضاء

14 زنقة طه حسين (كليي ساقا) حي كوتبي  
20060 الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 48 36 59 - الفاكس : 05 22 48 36 58 / 59  
بالموعد

g8,00  
Bli ssil  
PHARMACIE MY YOUSSEF  
Salma CHERIF D'OUAZZANE  
Docteur en Pharmacie  
139, Boulevard My Youssef  
Casablanca - Tél: 05 22 48 36 59  
PPV: 98,00 Dhs  
92,00  
climastion  
- q. de dor  
190,00

Maphar  
Bd Alkimia N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Climaston 1mg/5mg cp b28  
P.P.V : 92,00 DH  
6 118001 180646

Dr. Driss LAHLOU  
Gynécologue - Accoucheur  
14, Rue TAHA HOUCINE  
Tél.: 05 22 48 36 58 / 05 22 48 36 59  
CASABLANCA

في حالة الاستعجال اتصلوا بمصحة لارميطاج En cas d'urgence s'adresser à la Clinique L'HERMITAGE

Tél. : 05 22 86 55 66